

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2001)
Heft: 144-146

Artikel: Et vogue la galère...
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-849784>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Événement

Et vogue la galère...

Près de 40 000 personnes ont assisté le 23 juin à Morges, à la mise à l'eau de la galère " La liberté ". Réplique d'une galère méditerranéenne du XVI^e siècle, le bateau construit par des chômeurs servira à des croisières sur le lac.

Enfin dans l'eau ! Après huit ans d'efforts consentis par près de 600 personnes, " La liberté " a finalement gagné le milieu aquatique. Lors d'une journée mémorable où les spectateurs se sont massés sur les quais de Morges, la galère a été inaugurée, entourée d'un millier d'embarcations de tous genres. Au départ l'idée était simple : faire travailler des chômeurs. Alors Jean-Pierre Hirt décide de construire une galère pour les faire sortir de la galère... Les plans d'une galère de type méditerranéen sont fournis par le Musée de la Marine à Paris. La construction, d'un coût de 2,7 millions de francs suisses, demandera cinq pleines années d'efforts et de patience. Le chantier sera visité par plus de 150 000 personnes. Si " La liberté " est aujourd'hui à l'eau, son aménagement se poursuit, jusqu'à son exploitation commerciale prévue le 1er juin 2002. Elle servira à des croisières sur le lac. Sont prévus des sorties d'entreprises, des conférences, des expositions, des animations



La Galère enfin à l'eau

musicales et bien sûr des mariages. " La liberté " disposera d'un équipage permanent prêt à accueillir les quelque 50 000 passagers attendus par an. Enfin, la galère pourrait bien trouver un port d'attache parfaitement adapté puisque la ville de Morges prévoit la construction d'un port et d'un village médiévaux.

domination du nord du Léman jusqu'à la Sarine et de la vallée de Chamonix. Ces terres passent rapidement sous le contrôle savoyard, si bien que les comtes s'intéressent dès le XIII^e siècle à Genève. Celle-ci est en pleine croissance économique et réputée en Europe pour les foires, qu'elle tient quelques semaines par année et qui attirent un nombre toujours plus grand de commerçants. La Cité devient ainsi l'un des princi-

Technique

" La liberté "

D'une hauteur de 10 m, d'une largeur de 18 m et d'une longueur de 55 m, la galère est constituée de 120 m³ de planches de sapin assemblées avec 45 000 vis. Dans sa version finale, elle comprendra deux mâts de 24 et 17 m, et sera propulsée par deux moteurs de 107 kW. Mais lors des parades, 123 rameurs pourront y prendre place.

Histoire

Les galères lémaniques

La Méditerranée ou la mer Baltique ne sont pas les seules à avoir abrité des galères des siècles durant ; on retrouve ce type de bateaux sur le Léman, dès le Moyen-Âge. Les galères sont autant utilisées lors des batailles navales ou lors des sièges que pour le transport. L'emploi de ces bateaux se justifie donc sur le Léman, partagé entre plusieurs pays souvent opposés les uns aux autres, mais aussi parce que le lac est la route idéale pour

le transport de marchandises locales et internationales, dont il faut assurer la sécurité.

Les acteurs principaux durant cette période sont la Maison de Savoie et l'Évêché de Genève. La première, qui domine un vaste territoire, contrôle le trafic des marchandises, afin d'assurer au pays une véritable assise politique au sein de l'Europe. Les comtes appliquent une politique territoriale visant à dominer les

massifs alpins et, par conséquent, les cols et voies commerciales qui relient le Sud de l'Europe au Nord. Pas à pas, les Savoyards conquièrent la ville de Sion, le Chablais et enfin le Pays de Vaud, au XIII^e siècle, à l'exception des évêchés de Lausanne et de Genève. Les voilà maîtres de la majeure partie du lac.

Le second acteur d'importance est l'Évêché de Genève, en conflit direct avec la Maison de Savoie pour la

domination du nord du Léman jusqu'à la Sarine et de la vallée de Chamonix. Ces terres passent rapidement sous le contrôle savoyard, si bien que les comtes s'intéressent dès le XIII^e siècle à Genève. Celle-ci est en pleine croissance économique et réputée en Europe pour les foires, qu'elle tient quelques semaines par année et qui attirent un nombre toujours plus grand de commerçants. La Cité devient ainsi l'un des princi-